



PRIÈRE

DIX HEURES

M. HELWER propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 207 — *Loi sur le règlement des différends internationaux relatifs aux investissements/The Settlement of International Investment Disputes Act*.

Il s'élève un débat.

M. HELWER, M. le *ministre* SWAN ainsi que MM. PEDERSEN, RONDEAU et GOERTZEN interviennent. M^{me} WIGHT exerce son droit de parole jusqu'à 11 heures et le conserve pour la reprise du débat.

Conformément au paragraphe 31(8) du *Règlement*, le leader du gouvernement à l'Assemblée annonce que la proposition portant sur l'élimination du service de livraison du courrier à domicile de Postes Canada sera examinée le mardi 22 avril 2014.

M. NEVAKSHONOFF présente la proposition suivante :

Proposition n° 10 : Journée de sensibilisation à l'agriculture

Attendu :

que l'année 2014 marque le dixième anniversaire de la Journée de sensibilisation à l'agriculture au Manitoba;

que l'agriculture représente un élément moteur de l'économie provinciale, qu'elle contribue à la création de 30 000 emplois directs et de 32 000 emplois indirects et qu'elle génère environ neuf pourcent du produit intérieur brut provincial;

que les avantages économiques de l'agriculture sont vastes et que ce secteur crée des industries connexes telles que la machinerie agricole, les concessionnaires d'équipement, les restaurants, les établissements de services alimentaires, les services financiers et plus encore;

que les céréales, les fruits, les légumes et la viande que produisent les fermiers manitobains sont absolument indispensables à la qualité de vie;

que les Manitobains devraient reconnaître le besoin de continuer d'encourager la sensibilisation face au rôle important que joue l'agriculture dans la société par le biais d'une série de programmes et d'événements provinciaux, notamment Agriculture dans la classe, la Journée agricole portes ouvertes, les marchés fermiers et le Royal Winter Fair;

que la province du Manitoba appuie les producteurs et les entrepreneurs primaires en investissant dans une campagne d'achat local qui donne aux citoyens accès à des produits d'origine locale;

que les Manitobains valorisent fortement l'agriculture et le mode de vie rural,

il est proposé :

que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte tous les députés à appuyer les producteurs agricoles et à reconnaître les avantages qu'en tire la province, tant économiquement que socialement;

que l'Assemblée législative appuie les investissements dans l'innovation et la recherche en matière d'infrastructure agricole, ainsi que le renforcement des programmes d'assurance, afin de favoriser la croissance de l'économie et la création de bons emplois dans le domaine de l'agriculture.

Il s'élève un débat.

MM. NEVAKSHONOFF et BRIESE, M^{me} CROTHERS, M. PEDERSEN ainsi que M. le *ministre* KOSTYSHYN interviennent. M. WISHART exerce son droit de parole jusqu'à midi et le conserve pour la reprise du débat.

TREIZE HEURES TRENTE

Sont lus une première fois, un à un, les projets de loi mentionnés ci-après et dont l'objet a été indiqué :

(N^o 50) — *Loi sur la protection des travailleurs temporaires (modification de la Loi sur le recrutement et la protection des travailleurs et du Code des normes d'emploi)/The Protection for Temporary Help Workers Act (Worker Recruitment and Protection Act and Employment Standards Code Amended);*

(M^{me} la *ministre* BRAUN)

(N^o 51) — *Loi modifiant la Loi sur l'Assemblée législative/The Legislative Assembly Amendment Act.*

(M. le *ministre* SWAN)

Présentation et lecture de pétitions :

M. PEDERSEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial et la ministre de l'Emploi et de l'Économie à porter les allocations de logement pour les prestataires de l'aide sociale à 75 % du prix moyen de la location afin que ceux-ci puissent bénéficier d'un logement propre, sécuritaire et abordable sans sacrifier d'autres nécessités telles que la nourriture et les frais médicaux. (M. Foster, C. Westphal, J. Long et autres)

M. FRIESEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à annuler la hausse de la TVP et à rétablir le droit des Manitobains de voter dans le cadre d'un référendum portant sur toute hausse de cette taxe. (R. Moir, G. Penner, A. Pruden et autres)

M. EICHLER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à annuler la hausse de la TVP et à rétablir le droit des Manitobains de voter dans le cadre d'un référendum portant sur toute hausse de cette taxe. (R. Howard, F. Wilford, J. Lewis et autres)

M. BRIESE — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à éliminer le plafond de 5 000 \$ pour le remboursement de la taxe scolaire applicable aux terres agricoles par souci d'équité et de respect pour les fermiers manitobains. (S. Wollman, K. Wollman, B. Waldner et autres)

M. CULLEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à annuler la hausse de la TVP puisqu'elle nuit à l'emploi et à rétablir le droit des Manitobains de rejeter ou d'approuver toute hausse de cette taxe par le biais d'un référendum. (A. Martens, H. Stewart, E. Gudnason et autres)

M. GRAYDON — Présentation d'une demande à l'Assemblée législative du Manitoba afin qu'elle reconnaisse que la hausse de la TVP entraînera une croissance considérable des achats transfrontaliers et exercera une pression supplémentaire sur le secteur de la vente au détail, particulièrement sur les entreprises situées près des frontières du Manitoba, et qu'elle exhorte le gouvernement provincial à annuler cette hausse afin de permettre aux consommateurs manitobains d'effectuer des achats abordables au Manitoba et de soutenir les entreprises locales. (W. Friesen, C. Doehl, B. Neufeld et autres)

M. SMOOK — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à annuler la hausse de la TVP et à rétablir le droit des Manitobains de voter dans le cadre d'un référendum portant sur toute hausse de cette taxe. (S. Greaves, B. Friesen, C. McDougall et autres)

M^{me} la *ministre* BRAUN dépose :

le rapport annuel de la Commission des accidents du travail pour l'année qui s'est terminée le 31 décembre 2013;

(Document parlementaire n° 42)

le rapport annuel de la Commission d'appel et du Comité d'expertise médicale pour l'année qui s'est terminée le 31 décembre 2013;

(Document parlementaire n° 43)

le rapport annuel du plan quinquennal de la Commission des accidents du travail pour les années 2014 à 2018.

(Document parlementaire n° 44)

Conformément au paragraphe 26(1) du *Règlement*, M. GRAYDON, M^{mes} ALLAN et DRIEDGER ainsi que MM. CALDWELL et EICHLER font des déclarations de député.

Mardi 15 avril 2014

Conformément au paragraphe 28(3) du *Règlement*, le leader du gouvernement à l'Assemblée annonce qu'une proposition présentée au cours d'un jour réservé à l'opposition sera examinée le jeudi 17 avril 2014.

L'Assemblée se forme en Comité des subsides.

La séance est levée à 17 heures, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 13 h 30.

Le président,

Daryl REID